



VOUS ETES RANDONNEURS MOTOS OU QUAD

VOUS ROULEZ DANS LE SECTEUR ALBANAIS, des BAUGES ou du FIER

VOUS SOUHAITEZ VOUS RASSEMBLER POUR DEFENDRE LE DROIT DE CIRCULER DANS LES CHEMINS DANS
LE RESPECT DE TOUS LES USAGERS,

VENEZ NOUS REJOINDRE

MERCREDI 15 DECEMBRE 2010

A PARTIR DE 18H30

SALLE DES ASSOCIATIONS

RUE DE L'ANNEXION

RUMILLY

Pour constituer une association qui adhèrera à la CORAMUC

Confédération des Randonneurs Motorisés et Usagers des Chemins (www.coramuc.fr)

Afin d'être représenté auprès des communes et des autres usagers des chemins.

TOUTES LES BONNES VOLONTES SERONT LES BIEN VENUES

CONTACT : PASCAL au 06.86.30.02.11

CHARTRE DU RANDONNEUR MOTORISE

Je m'engage à respecter la loi:

- Je respecte le code de la route qui s'applique également dans les chemins.
- Je ne roule pas en hors piste.
- Je possède le permis de conduire adéquat, mon véhicule est conforme à la réglementation et est assuré.
- Je respecte les propriétés privées, les clôtures et la signalisation.

Je m'engage à respecter la nature :

- Ma conduite est adaptée à l'environnement et à sa protection.
- J'entretiens mon véhicule (bruit, pollution, pneumatiques ...)
- Je respecte la faune et la flore.
- Je ne laisse aucun détritrus.

Je m'engage à respecter les autres :

- Je suis courtois et je respecte les autres usagers. (Je me gare et je coupe mon moteur lorsque je croise des piétons et des cavaliers)
- Je suis discret et je roule en sécurité. (J'abaisse ma vitesse à proximité des habitations).
- Je randonne en petit groupe.
- Je respecte les autres pratiques. (Pêche, chasse, ...)

